



Communiqué de presse

La fin de l'état d'urgence sanitaire ne doit pas mettre fin à notre vigilance

Face à la recrudescence de la circulation du virus en Mayenne et la décision de l'ARS Pays de la Loire d'une campagne massive de dépistages, Olivier Richefou, Président du Conseil départemental de la Mayenne souhaite réaffirmer que la première et prioritaire action est celle du respect strict des gestes barrière et le port du masque dans les lieux publics et espaces fermés. Seul cet effort collectif peut contenir efficacement l'évolution de l'épidémie.

L'annonce par l'ARS d'une campagne de dépistage massif ne doit pas laisser penser que la situation en Mayenne serait critique et hors de maîtrise. C'est une décision préventive face à des clusters identifiés et sous contrôle. Depuis le début de la crise en mars dernier, le nombre de cas testés positifs en Mayenne se porte à 220 rapportés à une population de plus de 300 000 habitants.

« A mon sens, la décision de dépistage massif prise par l'ARS constitue une réponse disproportionnée à l'état sanitaire réel du département de la Mayenne.

J'invite les Mayennais ainsi que tous les observateurs à prendre ces annonces avec sérieux en respectant strictement les gestes barrières et le port du masque, mais aussi avec mesure et discernement en continuant à vivre normalement sans anxiété excessive et sans rompre avec leurs modes de vie. La question d'un reconfinement n'est pas à l'ordre du jour, selon les déclarations du Préfet», souligne Olivier Richefou, Président du Conseil départemental de la Mayenne.

Contact

Nathalie Moreau

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : nathalie.moreau@lamayenne.fr